

---

## Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal

---

Assemblée ordinaire du lundi 16 mai 2011  
Séance tenue le 17 mai 2011

Résolution: CM11 0383

---

**Avis de motion et adoption du projet de « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » et son Document complémentaire afin d'introduire des paramètres rendant possible l'agrandissement de l'Hôpital général de Montréal (CUSM) et tenant compte des mesures de protection et de mise en valeur élaborées à l'égard du mont Royal / Tenue d'une consultation publique**

### AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Marvin Rotrand de la présentation à une séance ultérieure du conseil municipal d'un projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » quant à l'affectation du sol, à la hauteur et au taux d'implantation, afin de rendre possible l'agrandissement de l'Hôpital général de Montréal (CUSM) et en tenant compte des mesures de protection et de mise en valeur élaborées à l'égard du mont Royal, l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel;

### ADOPTION DU PROJET

Il est proposé par M. Marvin Rotrand

appuyé par Mme Clementina Teti-Tomassi

Et résolu :

d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » quant à l'affectation du sol, à la hauteur et au taux d'implantation, afin de rendre possible l'agrandissement de l'Hôpital général de Montréal (CUSM) et en tenant compte des mesures de protection et de mise en valeur élaborées à l'égard du mont Royal, et de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue conformément à la loi.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à la majorité des voix.

**Dissidences :**      Tous les membres présents de l'opposition officielle  
                         Tous les membres présents du deuxième parti d'opposition

43.02 1104400018  
/cb

Gérald TREMBLAY

Colette FRASER

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Greffière adjointe

(certifié conforme)

\_\_\_\_\_  
Colette FRASER  
Greffière adjointe

*Règlement P-04-047-103*

*Signée électroniquement le 24 mai 2011*